

# Le Cercle d'amis

PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LES DONATEURS DE LA FONDATION DES AMIS DE L'HÔPITAL DE MONCTON

## Un homme d'affaires local fait don de valeurs mobilières à la Fondation

« Un don gagnant-gagnant »



Bill Hennessey est partisan de longue date de la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton. Donateur, ancien membre du conseil d'administration et du comité responsable de la campagne de fonds de capitaux, et membre actuel du comité de

financement et de relations avec les donateurs, M. Hennessey est très conscient de l'importance d'apporter une contribution pour améliorer les soins de santé.

Cet homme de 57 ans, membre actif du milieu des affaires du Grand Moncton depuis plus de 20 ans, a récemment fait don de valeurs mobilières totalisant 15 000 \$ à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton.

« Avant de confirmer notre don, ma conjointe Franca et moi avons consulté notre conseiller financier, qui a simplifié le processus en nous offrant de précieux conseils fiscaux et en nous expliquant comment procéder pour faire don de valeurs mobilières », affirme M. Hennessey.

Bob Cormier, gestionnaire de portefeuille et conseiller en patrimoine à RBC Dominion valeurs mobilières, signale que le don de valeurs mobilières est un processus simple.

« Les valeurs mobilières, dont les actions cotées en bourse, les obligations et les fonds communs de placement, peuvent faire l'objet d'un don versé directement à la Fondation. Ce genre



La famille Hennessey, de gauche à droite : Patrick, Bill, Mario et Franca

d'investissement change des vies, en sauve et vous offre de plus un important crédit fiscal », explique M. Cormier.

Quand vous transférez des valeurs mobilières directement à la Fondation, plutôt que de les vendre et de faire don du produit de la vente, vous pouvez éliminer les impôts sur les gains en capital que vous auriez eu à payer. Vous recevrez par ailleurs un crédit d'impôt correspondant à la valeur totale des valeurs mobilières.

Que vous fassiez don de valeurs mobilières de votre vivant ou dans votre testament, les avantages fiscaux sont les mêmes. M. Cormier recommande de consulter votre conseiller financier pour déterminer les placements de votre portefeuille dont il conviendrait de faire don.



MONCTON

## Fonds de dotation des Amis

Par le versement d'une dotation, les donateurs de grand cœur peuvent contribuer aux futurs soins de santé à L'Hôpital de Moncton et avoir une influence positive sur l'évolution de ces soins. La dotation traduit de façon profonde, perpétuelle et visible l'attachement d'une personne pour sa communauté et pour ceux et celles qui y habitent et travaillent.

### Fonds de dotation nommés

Fonds de dotation Vaughan et Ruth Adair  
 Fonds de dotation Famille Alward  
 Fonds de dotation Elizabeth Bannon  
 Fonds de dotation Tom et Ruth Barnes  
 Fonds de dotation James S. Bateman  
 Fonds de dotation Gilbert Bowness  
 Fonds de dotation William et Joanne Comeau  
 Fonds de dotation D<sup>r</sup> Kim DeWare  
 Fonds de dotation Famille de J.J. Dunphy  
 Fonds de dotation Esther et Isadore Fine  
 Fonds de dotation Bud et Betty Fogarty  
 Fonds de dotation Jim et Helen Gibson  
 Fonds de dotation John et Shirley Hawryluk  
 Fonds de dotation Famille de Charles et Vicki Lawson  
 Fonds de dotation Reginald L. et Terry M.B. LeBlanc  
 Fonds de dotation Imelda Leger  
 Fonds de dotation Anne MacBeath  
 Fonds de dotation Ronald E. et Margurite (Peg) MacBeath  
 Fonds d'enseignement et de recherche en médecine D<sup>r</sup> Donald MacLellan  
 Fonds de dotation Robert et Margaret MacQuade  
 Fonds de dotation Jack Madden  
 Fonds de dotation Margaret McCormack  
 Fonds de dotation Gloria (Corkum) McDonald  
 Fonds de dotation MRDIB et famille Cullen  
 Fonds de dotation D<sup>r</sup> Fred et Mme Joyce Murphy  
 Fonds de dotation Corey et Leah Trenholme  
 Fonds de dotation Patrick et Ethel Murray  
 Fonds de bourses Johannes Notten et Olive et Jean Firlotte  
 Fonds de dotation Everett et Kathleen Petley  
 Fonds de dotation D<sup>r</sup> Al et M<sup>me</sup> Debbie Prescott  
 Fonds de dotation Carol et George Proctor  
 Fonds de dotation IODE Nouveau-Brunswick, section provinciale  
 Fonds de dotation William (Bill) et Thyra Quartermain  
 Fonds de dotation Linda Saunders  
 Fonds de dotation Audrey et William Sawdon  
 Fonds de dotation Willa Sealy  
 Fonds de dotation Bernard J. Sloan  
 Fonds de dotation Robert et Minnie (Beals) Sowerby  
 Fonds de dotation St-Hubert  
 Fonds de dotation Cy et Nancy Stein et famille  
 Fonds de dotation Laura Jean Stevens  
 Fonds de dotation L'honorable juge Robert L. Tuck  
 Fonds de dotation commémoratif Lynn Whalen



## Vous avez besoin d'un guide de planification testamentaire?

Si vous souhaitez recevoir un guide de planification testamentaire, appelez-nous ou envoyez-nous un courriel à l'adresse Friends@HorizonNB.ca.

## Un homme d'affaires local fait don de valeurs mobilières à la Fondation (suite)

Les deux enfants du couple sont nés à L'Hôpital de Moncton, et Bill et Franca Hennessey estiment qu'il est important d'investir ce qu'ils peuvent pour aider à assurer des soins de qualité pour leur famille et les générations à venir.

*Faire don de valeurs mobilières est un excellent choix.*

« Nous sommes heureux d'aider à offrir à nos professionnels de la santé exceptionnels les nouvelles technologies et innovations, les locaux modernisés et les outils dont ils ont besoin pour faire leur travail »  
 font savoir M. et M<sup>me</sup> Hennessey.

### Exemple :

Katherine décide de verser un don de 10 000 \$ à la Fondation. Pendant qu'elle analyse si elle devrait vendre ses actions d'une société cotée en bourse pour ensuite faire don du produit de la vente ou simplement faire don des actions directement, elle apprend que les avantages fiscaux sont plus intéressants si elle fait don de ses actions directement à la Fondation.

Le tableau ci-dessous suppose un taux d'imposition de 50 %.

	Vendre les actions, faire don du produit brut	Faire don des actions directement
Valeur marchande des valeurs mobilières	10 000 \$	10 000 \$
Prix de base	5 000 \$	5 000 \$
Gain en capital	5 000 \$	5 000 \$
Gain en capital imposable (50 %)	2 500 \$	
Impôt à payer sur le gain de 50 %	1 250 \$	
Reçu officiel pour le don	10 000 \$	10 000 \$
Valeur du reçu officiel à 47 % (voir le tableau ci-dessous)	4 700 \$	4 700 \$
Économies d'impôt nettes	3 450 \$	4 700 \$
<b>Crédit d'impôt pour don de bienfaisance au Nouveau-Brunswick</b>		
Première tranche de 200 \$	24,4 %	
Reste*	46,95 %	

\* Si le revenu est assujéti au taux d'imposition marginal maximal (au-delà de 221 708 \$), le crédit d'impôt pour don de bienfaisance sera de 50,95 %.

Comme toujours, nous vous recommandons fortement de consulter un professionnel pour vous assurer de bien peser vos objectifs financiers, d'analyser votre situation financière et d'adapter vos dons par anticipation à vos circonstances.



# Une visionnaire fait un généreux legs à la Fondation

*Margaret McCormack désigne L'Hôpital de Moncton, et plus précisément les services de santé des femmes et des enfants, comme bénéficiaire de 115 000 \$ dans son testament*



**Margaret McCormack et sa belle-fille Edith McCormack**

Edith McCormack ne peut s'empêcher de sourire quand elle pense à sa belle-mère Margaret McCormack (née MacDonald), qui a succombé au cancer de l'ovaire en septembre 2020 à l'âge de 77 ans.

L'une des nombreux enfants d'une famille de Miramichi, Margaret a reçu son diplôme de l'école secondaire de Chatham en 1961 pour ensuite obtenir un baccalauréat ès sciences à l'Université Mount Allison. « Elle était déterminée à faire des études et a été la première de la famille à fréquenter l'université », signale Edith.

Son éthique de travail exemplaire s'est soldée par une carrière illustre de 25 ans comme conseillère en économie domestique, d'abord au ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick et ensuite au ministère des Services sociaux.

Edith évoque avec émotion les noces de son père Kenneth et Margaret en 1970. « Elle a hérité du coup

d'une pleine famille, quatre enfants qu'elle a vraiment traités comme s'ils étaient ses propres enfants, montrant vraiment toute la générosité qui l'habitait », explique Edith.

Margaret avait sa famille à cœur. Elle aimait voyager avec son époux, sa sœur Rose et le mari de cette dernière. La famille McDonald s'adonnait à la musique, et Margaret adorait jouer de la guitare et changer avec ses frères. D'ailleurs, elle jouait encore, peu de temps avant son dernier souffle, dans une troupe du nom de The Fiddling Friends. Les moments qui étaient pour elle les plus précieux, c'était avant tout les rencontres de famille et le temps passé avec de bons amis.

Quand son époux Kenneth, maintenant octogénaire, a eu des troubles cardiaques et a ensuite reçu un diagnostic de maladie de Parkinson, Margaret en a pris soin pendant chacun des stades de la maladie. Elle a été tout à fait satisfaite des soins exceptionnels qui lui ont été prodigués à L'Hôpital de Moncton jusqu'à son décès en avril 2020, tout comme des soins qu'ont reçus d'autres membres de la famille au fil des années. Faire un don testamentaire était pour elle une façon de redonner à l'hôpital qui l'avait toujours servie et qui avait aussi servi sa famille.

« Margaret était une incroyable femme de cœur, une championne de la lutte pour les droits des femmes et des enfants. Elle a reçu de nombreux prix pour son bénévolat et s'est souvent dépassée dans les fonctions qu'elle assumait. Elle est venue en aide à toute une foule de familles en offrant une formation aux aptitudes de la vie et en les aidant à trouver les services communautaires dont elles avaient besoin. L'éducation et la santé étaient, pour elle, des causes importantes. Les dons qu'a versés Margaret à L'Hôpital de Moncton et à l'Université Mount Allison témoignent de sa détermination à s'investir dans la communauté », ajoute Edith.

## Un don dans votre testament. Laissez votre marque.

En faisant un don testamentaire (legs) à la Fondation des amis de L'Hôpital de Moncton, vous continuerez de contribuer à la santé de la collectivité dans la postérité.

Outre la possibilité de sauver des vies, un don testamentaire procure les avantages suivants :

- Votre don n'aura aucun effet sur vos ressources financières actuelles.
- Votre don est considéré comme un don à un organisme de bienfaisance, alors votre succession recevra un crédit d'impôt que votre exécuteur testamentaire pourra appliquer aux impôts exigibles dans votre déclaration de revenus.
- Votre don peut être affecté à n'importe quel secteur de L'Hôpital de Moncton.

En faisant un don dans votre testament, vous montrez que vous appuyez ce qui compte le plus : la santé de votre collectivité et de vos êtres chers.

## Membres de la Société des dons pour la vie

Nous sommes très heureux de reconnaître les membres suivants de la Société des dons pour la vie :

Mark et Linda Beaumont  
Dr Ronald et Nicole Bourgeois  
Eleanor Bourque  
Dre Amy Brennan et Dr Angus MacDonald  
Bruce Brimacombe et Imelda Vautour  
Bob et Paulette Buzzell  
Jean-Jacques et Dorothy Caron  
Gerald et Frances Chaulk  
Bill et Joanne Comeau  
George et Roberta Fawcett  
Terry Gauvin  
Wayne et Edith Gillcash  
Shirley Hawryluk  
Marie Hayman  
John et Shirley Howatt  
Charles et Vicki Lawson  
Laura Leighton  
Donna et Marks Lockhart  
Angus et Gloria McDonald  
Doug et Gloria MacDonald  
Retus et Mary MacFayden  
Alan et Debbie MacLellan  
Alberta MacLellan  
Robert et Margaret MacQuade  
Diane (Horsman) et Leigh Manning  
Cheryl et Donald McCabe  
Lorna et Blair McConnell  
Bill McRae  
Doris Methot  
Jean et John Neilson  
Hélène Ouellette et Bill Porter  
Dr Al et Debbie Prescott  
Calvin et Rose-Ann Quinn  
Ken et Linda Saunders  
Lois Scott et Mark Rooney  
Harris et Barbara Tait  
Julie et Roland Thébeau  
Greg et Claudette Turner  
Deborah Watling  
Kathy et Darrell Weir  
Kaming Wong

La Société des dons pour la vie est un groupe restreint de donateurs qui ont nommé la Fondation dans leur testament et nous ont mis au courant de leurs plans. La Fondation a eu le privilège d'être nommée dans les plans successoraux de nombreuses personnes bienveillantes.

Nous aimerions recevoir vos commentaires.

Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton

135, avenue MacBeath  
Moncton (N.-B.) E1C 6Z8

506-857-5488

Hélène.Ouellette@HorizonNB.ca

FondationAmis.ca



LA FONDATION  
Amis

## Une visionnaire fait un généreux legs à la Fondation

(suite)

*Quand Margaret a revu son testament il y a 12 ans, elle s'est assurée que les fonds seraient affectés au soutien de la santé des femmes et des enfants. Ses souhaits se sont réalisés, car son don de 115 000 \$ a été divisé de façon égale : 1) la création d'un fonds de dotation pour la santé des femmes et des enfants à L'Hôpital de Moncton; 2) la campagne annuelle de la Fondation, qui amasse des fonds pour un appareil de mammographie 3D, qui transformera le dépistage et la détection du cancer du sein.*

Sa famille ne saurait être plus fière de ses réalisations et du legs fait à la Fondation – un héritage touchant et éloquent d'une vie bien remplie.



Margaret, accompagnée de son époux Kenneth McCormack



### d'Cercle. d'amis

## Bulletin de planification financière Carte-réponse confidentielle

Oui, votre invitation à considérer la Société des dons pour la vie m'intéresse.

J'ai déjà pris des dispositions pour faire un don à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton : \_\_\_\_\_

un legs  
 une police d'assurance-vie  
 autre : \_\_\_\_\_

J'aimerais recevoir des renseignements sur :

les legs  
 les polices d'assurance-vie  
 autre : \_\_\_\_\_

**Veillez communiquer avec moi**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Veillez remplir cette carte et l'envoyer à la :  
**Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton inc.**  
135, avenue MacBeath, Moncton NB E1C 6Z8

Merci de votre intérêt!